



RAPPORT FINANCIER 2025
Association Française
des Fundraisers

Association Française des Fundraisers

14, rue de Liège
75009 Paris
Tél. 01.43.73.34.65
Fax 01.43.49.68.77
www.fundraisers.fr

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

**Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire
le 4 JUIN 2026**

CHIFFRES CLES : EXERCICE 2025

Les comptes de l'exercice 2025 font apparaître les principaux chiffres suivants :

Montants en Euros	31-dec-25	31-dec-24	Variation	
			en €	en %
Ressources et autres produits d'exploitatio	1 958 381	1 859 768	98 613	5,3%
Total du Bilan	1 081 086	1 137 366	(56 280)	(4,9%)
Disponibilités (trésorerie)	339 663	344 910	(5 247)	(1,5%)
Résultat net comptable de l'exercice	27 174	20 545	6 629	32,3%

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS 2025

En cette année 2025, **la croissance se poursuit à tous les niveaux : formations, conférences, séminaire et adhésions !**

Le résultat net en 2025 est excédentaire de 27,1 K€, contre un résultat excédentaire de 20,5 k€ au titre de l'exercice.

Le résultat d'exploitation s'élève à **+22 k€**, versus +39 k€ en 2024.

L'exercice 2025 a été marqué par une augmentation des ressources d'exploitation (1.958 k€) de 98 k€ **(+5 %)** par rapport à l'exercice 2024 (1.860 k€).

Les charges d'exploitation ont augmenté de 6%. Cela est dû en partie à la stratégie de modernisation des outils de l'AFF : l'année 2025 cumule les amortissements de la refonte du site internet et de la montée de version du CRM et ceux du nouveau CRM mis en place en 2022. Une nette augmentation de ce poste de 64 % (69 k€ versus 42 k€ en 2024). Il est à noter également une évolution de la masse salariale (+8 %) afin d'adapter celle-ci à la croissance de l'activité.

L'activité de formation est en forte croissance (+12 %) grâce à un très bon nombre de participants moyen aux formations inter (9,9 vs 9,6 en 2024), un nombre de formation inter supérieur à celui de 2024 (103 journées versus 98), une promotion pleine pour le CFF (31 vs 27) et la poursuite de la stratégie de développement des formations intra qui porte ses fruits.

Le succès des conférences et séminaire a contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires : Les 3 conférences en 2025 ont généré **+9 k€ de produits (2 % de plus qu'en 2024)**.

Des adhérents toujours aussi nombreux à participer aux événements de l'AFF : **1 355 adhérents** (versus 1341 en 2024). Les ressources liées aux adhésions ont atteint une croissance de **19 %, conséquence** de l'augmentation tarifaire.

BILAN 2025

BILAN ACTIF

Les principaux postes de l'actif sont :

Montants en Euros	31-dec-25	31-dec-24	Variation	
Actif			en €	en %
Actif immobilisé (montants nets)	261 165	304 758	(43 593)	(14,3%)
Créances	418 909	418 080	829	0,2%
- dont créances clients (montants nets)	337 474	326 923	10 551	3,2%
Charges constatées d'avance	61 350	69 618	(8 268)	(11,9%)
Trésorerie disponible	339 663	344 910	(5 247)	(1,5%)
- dont Livret A et Livret Epidor	123 189	121 217	1 972	1,6%
Total Actif	1 081 086	1 137 366	(56 280)	

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

Le poste « Actif immobilisé » est **en diminution de 43,6 k€**. Cette variation s'explique principalement par :

La dotation aux amortissements de l'exercice	-76,8 k€
L'acquisition de matériel informatique	+7,3 k€
L'augmentation du poste immobilisation en cours : montée de version du CRM	+16,2 k€
De la formation pour mise en service	
L'acquisition et la mise en service du logiciel YOOZ	+3,8 k€
L'acquisition et la mise en service du CLOUD	+5,2 k€
L'augmentation du dépôt de garantie des locaux	+0,3 k€
L'acquisition de parts sociales	+0,5 k€

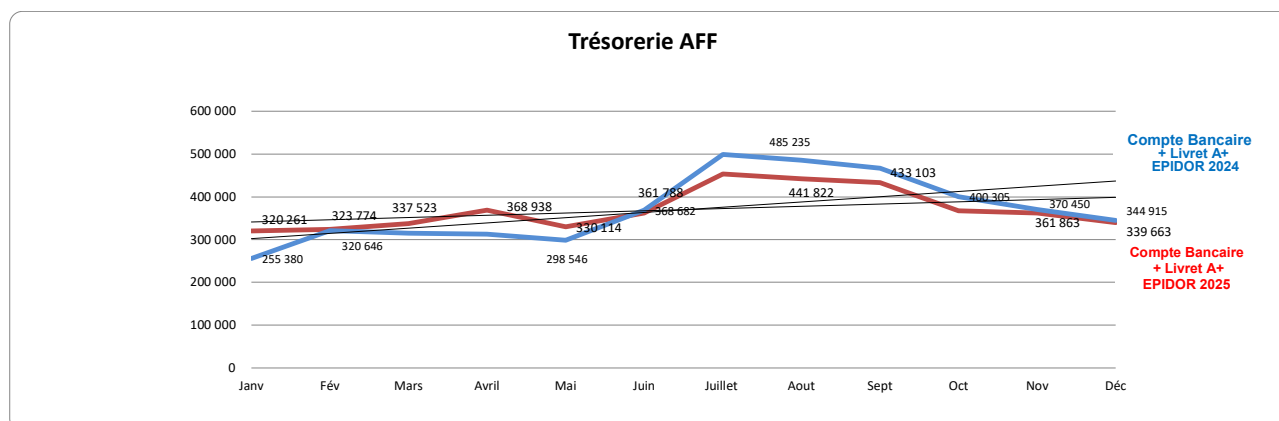
Le poste « Créances » s'élève à **418 k€**, **en augmentation de 0,9 k€** par rapport à l'exercice précédent.

Les créances clients s'élèvent à **337 k€**.

Une part importante de ces créances relève de l'activité de formation (le Certificat Français du Fundraising à hauteur de 25,0 k€ et les journées de formation (83,6 k€), dont un grand nombre de factures sont émises à des dates proches de la fin de l'exercice).

Par ailleurs 61,8 k€ sont liés à des créances douteuses dépréciées à hauteur de 60,3 k€.

Evolution de la trésorerie :



BILAN PASSIF

Passif	31-dec-25	31-dec-24	en €	en %
Fonds propres (hors résultat de l'exercice)	473 666	453 121	20 545	4,5%
Résultat de l'exercice	27 174	20 545	6 629	32,3%
Total Fonds propres	500 840	473 666	27 174	5,7%
Provision pour Risques et Charges	63 753	57 381	6 372	11,1%
Dettes financières	99 677	184 069	(84 392)	(45,8%)
Dettes d'exploitation	366 546	375 802	(9 256)	(2,5%)
Produits constatés d'avance	50 269	46 447	3 822	8,2%
Total Passif	1 081 086	1 137 365	(56 278)	(4,9%)

L'évolution des fonds propres avant affectation du résultat 2025 s'explique par les variations suivantes :

Montants en Euros	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Distribution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propre sans droit de reprise	36 619				36 619
Réserves Indisponible					
Réserves diverses	400 000				400 000
Report à nouveau	16 502	20 545			37 047
Résultat de l'exercice 2024	20 545	(20 545)			0
Résultat de l'exercice 2025			27 174		27 174
Situation nette (a)	473 667	0	27 174	0	500 841
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total (b)	0	0	0	0	0
Total Fonds propres (a) + (b)	473 667	0	27 174	0	500 841

L'excédent de 20 545 € constatée au titre de l'exercice 2024 a été affecté en report à nouveau en totalité conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 3 juin 2025 approuvant les comptes 2024.

Les dettes financières à la clôture au 31 décembre 2025 pour 99,6 k€ correspondent :

- Prêt Garanti par l'Etat dont le capital restant à rembourser s'élève au 31/12/2025 à 32.999 €.
- Prêt contracté en 2024 pour un capital de 90.000 €. Au 31/12/2025 le capital restant dû s'élève à 66.679 €.

Les dettes d'exploitation à la clôture au 31 décembre 2025 (367 k€) sont composées de :

Dettes fournisseurs (165,7 k€) dont principalement :

- 24,0 k€ concernant la location immobilière
 - 11,1 k€ concernant les conférences et accompagnement pédagogique
 - 8,8 k€ concernant les honoraires d'expertise comptable,
 - 94,1 k€ au titre des factures fournisseurs non parvenues au 31 décembre 2025, dont 68,8 k€ au titre du CFF – Facture 2ème échéance ESSEC
- Dettes sociales et fiscales (TVA, caisses sociales...) pour 153,1 k€.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 50,3 k€ et concernent principalement les adhésions (37 k€) et les aides pour la formation des salariés apprentis (8 k€).

COMPTE DE RESULTAT 2025

Montants en Euros	31-dec-25	31-dec-24	Variation	
			en €	en %
Ressources et autres produits d'exploitation	1 958 381	1 859 768	98 613	5,3%
Autres achats et charges externes	939 595	912 161	27 434	3,0%
Impôts et taxes	68 679	64 093	4 586	7,2%
Charges de personnel	806 441	739 199	67 242	9,1%
Dotations aux amortissements	76 828	42 562	34 266	80,5%
Dotations aux provisions	28 462	31 772	(3 310)	(10,4%)
Autres charges	16 092	30 911	(14 819)	(47,9%)
Total charges d'exploitation	1 936 097	1 820 698	115 399	6,3%
Résultat d'exploitation	22 284	39 070	(16 786)	(43,0%)
Résultat financier	(1 391)	(1 317)	(74)	NS
Résultat exceptionnel	0	(28 573)	28 573	NS
Impôts sur les sociétés	6 281	11 364	(5 083)	(44,7%)
Résultat net comptable	27 174	20 545	6 629	32,3%

Les ressources d'exploitation ont augmenté de 98,6 k€ (+5%) par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont augmenté de **115,4 k€ (+6,3 %)** par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par :

L'augmentation de **34,3 k€** du poste « Dotations aux amortissements » (**+80,5 %**), est due en partie à la stratégie de modernisation des outils de l'AFF : l'année 2025 cumule les amortissements de la refonte du site internet et de la montée de version du CRM et ceux du nouveau CRM mis en place en 2022.

L'augmentation de **67,2 k€** du poste « Charges de personnel » (**+9,1 %**). Cette évolution est essentiellement due au changement de statut de certains formateurs qui sont désormais salariés.

L'augmentation de **4,6 k€** du poste des impôts et taxes et versements assimilés, qui suit l'augmentation des charges de personnel.

L'augmentation de **27,4 k€** du poste « Autres achats et charges externes » (**+3 %**), qui s'explique principalement par l'augmentation du nombre de formations effectuées notamment des formations intra, de l'activité événementielle, et donc la location de salle et prestataires.

La diminution de **14,9 k€** du poste « autres charges » est due principalement à la diminution du poste « droits d'auteurs » lié à un changement de statut. Passage de journaliste à prestataire.

L'exercice 2025 dégage un résultat excédentaire de 27.174 € contre un résultat excédentaire de 20.545 € au titre de l'exercice 2024.

Informations complémentaires sur le compte de résultat

1. Les produits

Les produits de l'exercice 2025 s'élèvent à 1.961 k€ contre 1.863 k€ au titre de l'exercice 2024, soit une augmentation de 5 %.

Les produits de l'exercice se ventilent ainsi :

Typologie des ressources	Ressources 2025	En % des ressources totales	Ressources 2024	En % des ressources totales	Variation en k euros	Variation en %
Journées de formation et accompagnement	623,9	31,8%	566,8	30,4%	57	10,1%
Séminaire de Juin	558,0	28,5%	508,2	27,3%	50	9,8%
Certificat Français du Fundraising	227,9	11,6%	194,4	10,4%	33	17,2%
Adhésions	259,6	13,2%	218,1	11,7%	42	19,0%
Conférence Enseignement Supérieur, Recherche	113,1	5,8%	133,3	7,2%	(20)	(15,1%)
Conférence Innovation	0,0	0,0%	59,7	3,2%	(60)	(100,0%)
Conférence culture	42,6	2,2%	0,0	0,0%	43	NS
Giving Tuesday	36,0	1,8%	45,0	2,4%	(9)	(20,0%)
Magazine Fundraising	17,0	0,9%	33,0	1,8%	(16)	(48,6%)
Offre d'emploi et newsletter	16,3	0,8%	24,2	1,3%	(8)	(32,6%)
Communication Institutionnelle	7,6	0,4%	16,1	0,9%	(8)	NS
Club des Partenaires	19,3	1,0%	12,5	0,7%	7	54,0%
Dons manuels et contributions financières	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0	NS
Rencontres professionnelles (au national)	1,7	0,1%	6,1	0,3%	(4)	(71,9%)
Publication	0,3	0,0%	0,3	0,0%	(0)	(21,1%)
Autres produits non détaillés et transferts de	37,6	1,9%	45,6	2,4%	(8)	(17,6%)
Total	1 960,7	100,0%	1 863,2	100,0%	98	5,2%

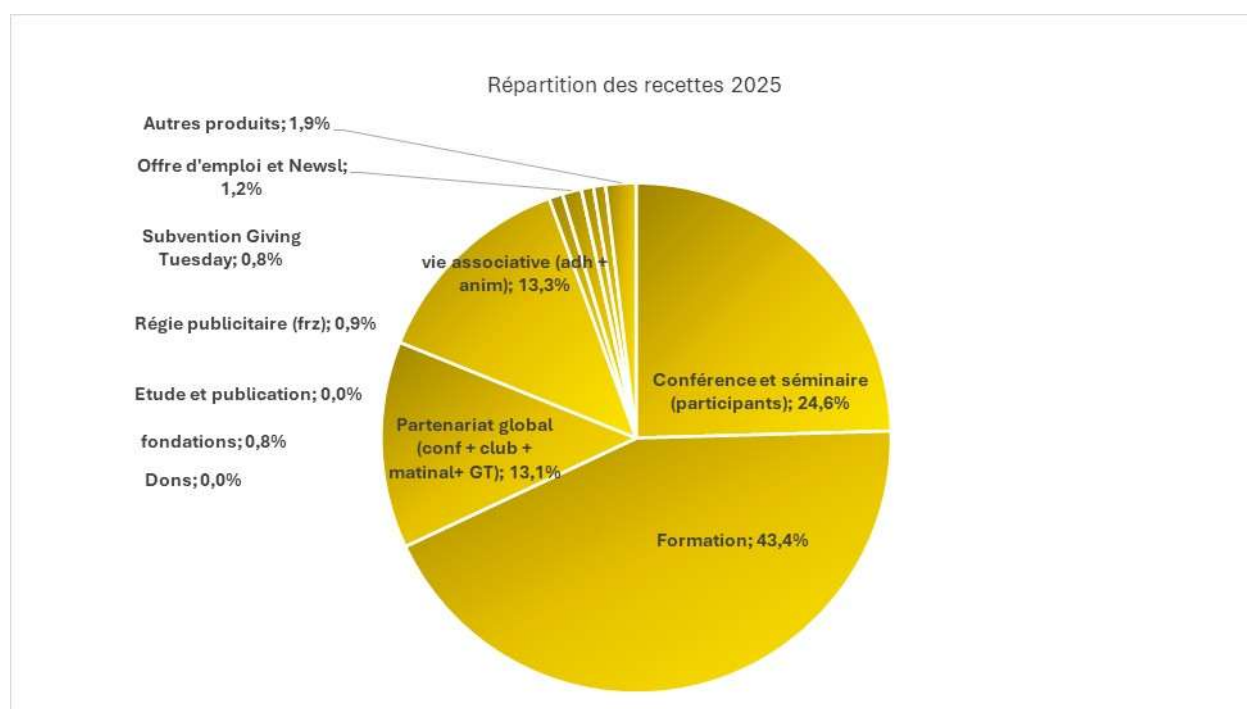
2. Analyse de la répartition des recettes

2.1 2025, la confirmation de la croissance

Une croissance des ressources de l’AFF de 5 % principalement liée aux formations (inter et intra) au succès du séminaire, et une augmentation tarifaire des adhésions.

Les ressources liées à la formation et aux conférences et séminaire se confirme.

- **Le 1er poste** des ressources est celui de la **formation** (CFF + journées inter et intra, accompagnement) qui représente **43 %** des ressources (ce poste représentait 41 % des ressources en 2024). Un grand succès des formations inter, intra
- **Le 2e poste** de ressources est celui des **conférences et séminaire (hors partenaires) : 25 %** des ressources (versus 26 % en 2024).
- **Le 3e poste est celui des partenariats (13 % des ressources). Cette part était identique en 2024 : 13 %.** Des partenaires indispensables au modèle économique de l’AFF. Les partenariats relatifs au séminaire ont été très importants cette année.
- **Le 4e poste est celui des adhésions (13 % des ressources).** La part augmente de 1 point par rapport à 2024 (12% des ressources) du fait de l’augmentation tarifaire.



2.2 Analyse des activités de formation, conférences et séminaire

2.2.1 Détail des ressources des activités de formation, conférences et séminaire

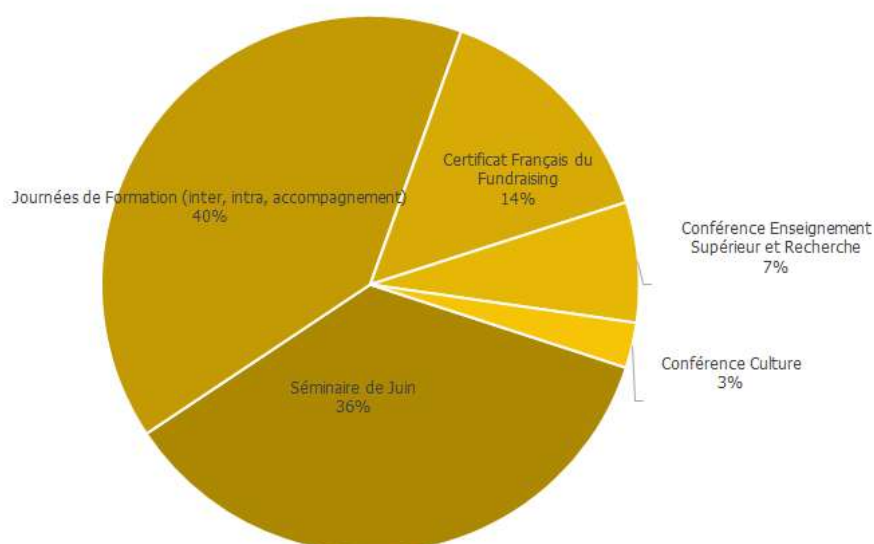
La croissance annoncée depuis 2 ans se poursuit cette année encore ! ces ressources ont augmenté de **7 % par rapport à 2024**.

Les ressources liées aux activités de formation, conférences et séminaire représentent 1.566 k€ soit **80 % des produits de l'organisation** ce qui dépeint une hausse de 104 k€ depuis 2024 (en 2024 : 1.462 k€, soit **78 %** des produits).

Les activités ayant engendré les ressources les plus conséquentes sont d'une part :

- Les journées de **formations inter, intra et accompagnements** (624 k€) représentant 40 % de ces ressources (**+1 point par rapport à 2024**)
- Le séminaire (558 k€) ; 36 % (**+1 point par rapport à 2024**)
- Le CFF (228 k€) ; 14 % de ces ressources (**+1 point par rapport à 2024**).
- ESR (131 k€) ; 7 % (-2 point par rapport à 2024)

Répartition des recettes de formation, conférences et séminaire 2025 sur les ressources d'exploitation liées aux formation , conférences et séminaire



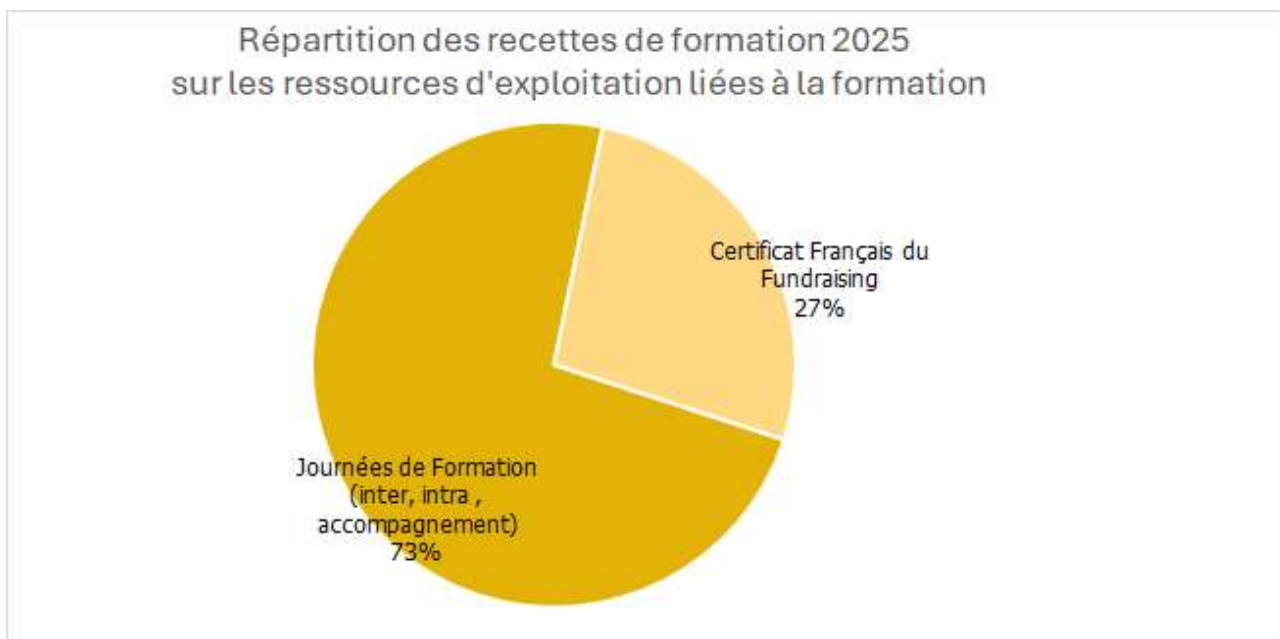
Cette hausse de 7 % s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs :

- Un très bon taux de remplissage des formations inter (9,9 participants en moyenne versus 9,6 en 2024 combiné à une hausse du nombre de journées de formations : 103 versus 98 (+5 par rapport à 2024).
- Une stratégie maintenue du développement des formations intra : 111,9 k€ versus 112 k€ en 2024.
- Une promotion pleine du CFF ! 31 stagiaires versus 27 en 2024.
- Un succès des recettes liées aux inscriptions du séminaire : +9,8 % (558 k€ versus 508 k€ en 2024) :
 - Un fort succès de la participation des stagiaires aux 3 événements. Le séminaire a connu une hausse de 10 % de ses participants payants.
 - Une politique tarifaire offensive pour les conférences et séminaire pour les non adhérents (de 5 à 10 % d'augmentation en moyenne), modérée pour les adhérents : seul le tarif de la conférence culture a augmenté pour les non adhérents (+7%).
- Des partenaires indispensables au modèle économique des conférences (251 k€ versus 232 k€) ; +8 %.

2.2.2. L'activité de formation en détail

Le niveau des ressources de formation n'a jamais été aussi haut !
Ces ressources connaissent une augmentation de 12 % par rapport à 2024.

Ces ressources représentent **852 k€ (+90 k€ par rapport à 2024), soit 54 % des ressources d'exploitation liées aux activités de formation, conférences et séminaire** (versus 52 % en 2024). Cette hausse de la part relative de la formation est liée à la **forte augmentation des formations inter et intra et à une promotion pleine du CFF (31 versus 27 en 2024)**.



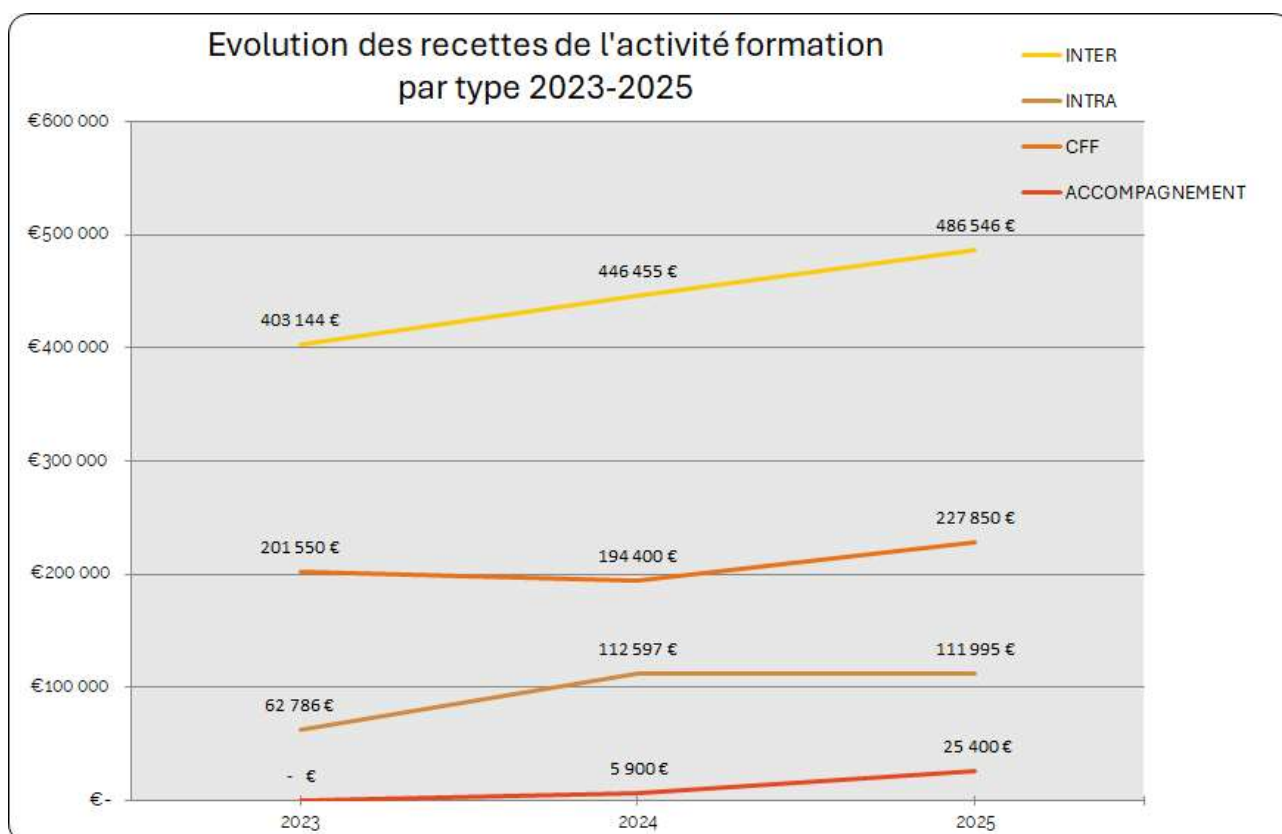
Ces ressources se décomposent comme suit :

Les ressources liées aux « **Journées de formation et accompagnement** » s'élèvent à 624 k€ (+57 k€ par rapport à 2024) et représentent 73% des ressources d'exploitation liées à la formation, une légère baisse depuis 2024 (74%) du fait de l'augmentation globale des ressources.

- Un très bon nombre moyen de participants des formations **inter** (9,9/session) : 486 k€ (+40 k€) Versus 9,6 en 2024 pour une légère hausse de nombre de journées de formation (103 en 2025 contre 98 en 2024).
- Des recettes liées aux **accompagnements** (coups de pouce, sensibilisation) à hauteur de 25 k€, soit +17 k€ par rapport à 2024.
- Un maintien du très bon niveau des formations **intra** : 112 k€ de recettes.

Les ressources liées au « **Certificat Français du Fundraising** » s'élèvent à 227 k€ (+33 k€ par rapport à 2024) et représente 36 % des ressources d'exploitation liées à la formation, en hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent dû à un nombre de stagiaires en hausse pour cette promotion 2025 (31 versus 27 en 2024) couplée à une augmentation tarifaire de 2 %.

Dans ce tableau les recettes des formations sont détaillées pour mettre en exergue leur forte évolution :



3. L'activité de conférences, séminaire en détail :

Les ressources de l'activité conférences, séminaire de l'année n'ont jamais été aussi conséquentes !

En 2025, **ces ressources s'élèvent à 714 k€ (+13 k€ par rapport en 2024 : 701 k€)**, grâce au succès du séminaire.

En 2025, l’AFF a organisé trois conférences (comme en 2024) :

- Le séminaire de juin
- La conférence pour l’enseignement supérieur et de la recherche
- La conférence Culture (versus conférence grands donateurs en 2024)

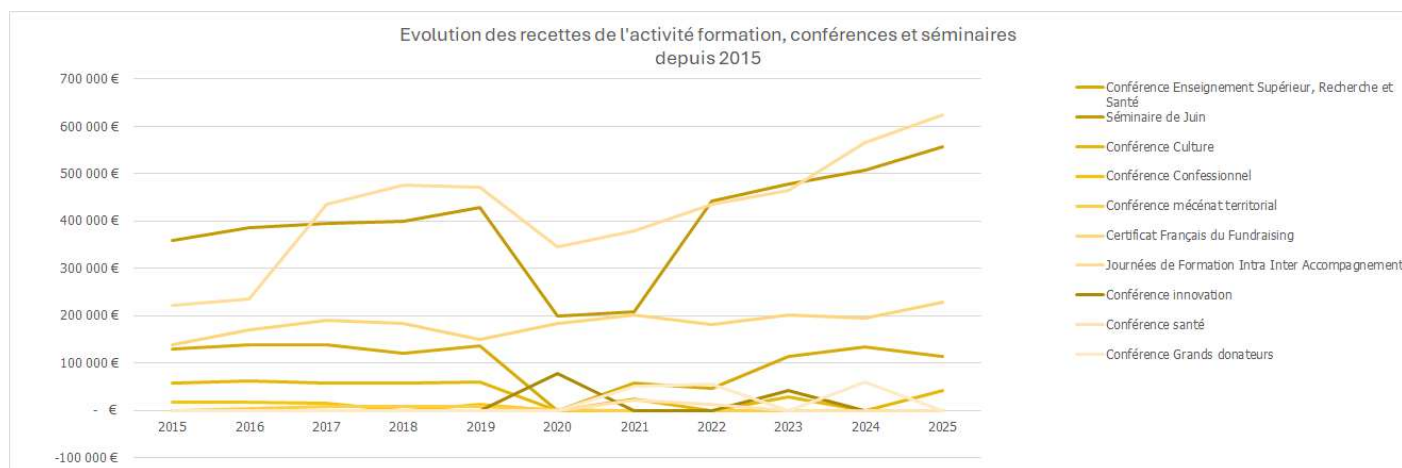
Le succès du séminaire auprès des participants (en forte hausse : + 10 %) et la présence toujours accrue des partenaires (+ 8%) expliquent cette croissance.

Les ressources de l’activité se répartissent comme suit :

Il est important de noter que les ressources issues des partenariats sont ici incluses.

- **Le « Séminaire de Juin » représente 36 %** (en 2024, 35 %) des ressources d’exploitation liées aux activités de formation, conférences et séminaire.
 - une augmentation des recettes des inscriptions liée à la hausse des participants (+ 40) a permis une hausse des ressources de 34 k€ (365 k€ versus 331 k€ en 2024).
 - Les recettes partenaires ont quant à elles augmenté de 8 % : 192 k€ versus 177 € en 2024.
- La « **Conférence Enseignement Supérieur et Recherche** » représente **7 %** de ces ressources (en 2024 : 9 %).
 - Une participation moindre des participants payants (117 participants versus 136 en 2024) et des partenariats moins importants (- 9k€) expliquent cette baisse de recettes globales (-15 %).
- La « Conférence culture » **représente 3 %** des ressources d’exploitation liées aux activités de formation, conférences et séminaire.

4. Evolution des recettes de formation, conférences et séminaire depuis 2015



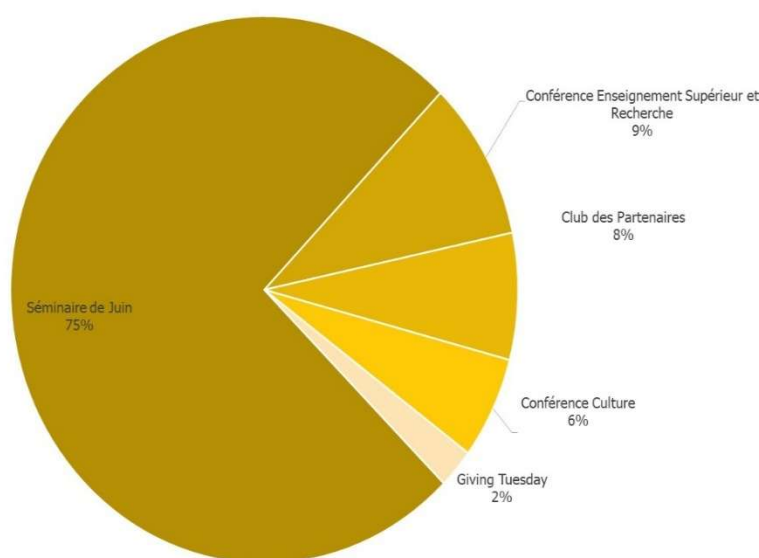
- **Les journées de formations (inter, intra)** connaissent une hausse constante depuis 2020 pour atteindre 7 % en 2025. Les recettes de cette activité repassent devant celles du séminaire de juin. Les formations ont eu un grand succès en 2025. Les recettes des journées de formation dépassent leur niveau d’avant crise grâce notamment à l’évolution des formations intra et d’un bon taux de remplissage des formations inter.

- **Les recettes du séminaire** francophone de la collecte de fonds dit « séminaire de juin » connaissent une augmentation de 8 % entre 2024 et 2025.
- **Les recettes du Certificat Français du Fundraising** connaît une hausse entre 2024 et 2025 lié au nombre de stagiaires en hausse (194 k€ en 2024 contre 228 k€ en 2025).
- **Les recettes de la conférence ESR** connaissent une baisse -15 % en 2025 lié à une baisse de participants (117 en 2025 contre 136 en 2024). Cependant, cette baisse est palliée par l'augmentation du tarif moyen de 1,5 %.

5. Partenariats

Les partenariats sont intégrés aux évènements, ou prennent la forme d'adhésion au « club des partenaires ». La répartition des recettes des partenariats est la suivante :

Répartition des recettes partenaires en 2025



Cette année encore, les partenaires ont répondu présents, l’AFF les en remercie vivement ! Les recettes de partenariats sont essentielles au modèle économique notamment des conférences et séminaire et plus globalement de l’AFF.

A noter : la contribution de la fondation de France de 15 k€ est incluse dans les partenariats des conférences pour une meilleure lisibilité (5 k€ pour chacune des conférences).

Les partenaires représentent 13 % des ressources (idem 2024).

Ces ressources s’élèvent en 2025 à 257 k€ (versus 236 k € en 2024), soit une hausse de 9 % par rapport à 2024.

- Le séminaire de juin concentre à lui seul 76 % des partenariats, 192 k€ (contre 177 k€ en 2024), soit 8 % d’augmentation. Ces partenariats représentent 34 % des recettes de cet évènement phare en 2025.

- La conférence ESR (enseignement supérieur et recherche) a généré 24 k€ de recettes partenaires, soit une légère baisse par rapport à 2024 (33 k€). Les partenariats constituent 21 % des recettes de cet évènement en 2025.
- La conférence culture a reçu 15 K€ de partenariats, soit une augmentation de 55 % (10 k€ en 2024 de partenariats pour la Grands donateurs).
- Le Club des Partenaires lancé en 2007 représente 8 % des recettes de partenariats de l'association pour un montant de 19 k€ (+54 % par rapport à 2024).
- Des partenariats nous ont rejoints pour l'édition 2025 de Giving Tuesday pour 6 k€ représentant ainsi 2% des partenariats annuels.

6. Adhésions & postes liés

Avec 1.355 adhérents, l'année 2025 reflète un réel dynamisme : 14 adhérents de plus qu'en 2024 (soit +13 % par rapport en 2024 : 1.341 adhérents. Les adhésions représentent 13 % des ressources globales, soit 1 point de plus qu'en 2024.

Cette hausse des recettes +41 k€, soit 19 % (259 k€ en 2025 versus 218 K€ en 2024) est liée à augmentation tarifaire 2025 (240 € vs 204 € en 2024, soit +18 %).

- 1.355 adhésions (240 € TTC l'année / 120 € TTC la mi-année) dont :
 - 16 adhésions de soutien (330 € TTC au lieu de 298 € TTC annuel)
 - 5 adhésions à vie (pas de nouvelles en 2023/2024/2025)

7. Subventions, soutiens des fondations

Au titre de l'exercice 2025, l'AFF a pu compter sur :

Des soutiens liés à Giving Tuesday que l'AFF coordonne :

- Le ministère de la Jeunesse et des Sports a soutenu l'évènement à hauteur de 15 k€ (-10 k€)
- La Fondation de France a de nouveau apporté un soutien pour un montant de 15 k€

8. Avoirs, pertes et profits

L'apurement des créances irrécouvrables se poursuit.

Les avoirs, pertes et profits viennent diminuer le résultat de l'exercice 2025 pour un montant total de 22,6 k€.

Il a notamment été repris 14,5 k€ de créances récupérées au titre de 2020, 2022, 2023 et une provision pour créances douteuses 2023 et 2024 qui a été dotée pour un montant de 22 k€.

Ce poste comprend également 15,1 k€ correspondant à des créances antérieures à 2020 qui étaient déjà dépréciées à 100 %. Leur passage n'a donc pas d'impact sur le résultat.

9. Les charges de l'exercice.

Au global, des charges en hausse :

- Le total des charges s'élève à 1.933 k€ en 2025 contre 1.843 k€ au titre de l'exercice 2024 soit une augmentation de 91 k€ (+5 %).

Des frais de fonctionnement et autres charges :

- Les frais de fonctionnement et autres charges s'élèvent à 310 k€ (idem 2024).

Il est à noter :

- En positif, La dépréciation de créances au titre des créances 2023 et 2024 s'élève à 22 k€ (- 8k€ par rapport à l'exercice 2024)
 - Une maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré une hausse des tarifs des différents prestataires due au contexte inflationniste
 - Il est à noter et la croissance des frais liés à la maintenance informatique du fait de l'augmentation du nombre de postes et de l'investissement dans des abonnements IA: +145 %.
 - Des accompagnements en croissance au profit des salariés relatifs notamment au renouvellement du titre rncp, coaching et cartographie des risques : +145 %
 - Le loyer augmente quant à lui de 4 %.
- Une masse salariale en évolution :

Les charges de personnel de 2025 s'élèvent à 814 k€ contre 753 k€ en 2024, soit une hausse de 8 %. Une augmentation en adéquation avec la croissance de l'activité. Elles représentent 42 % des charges, (vs 43 en 2024).

Une hausse qui s'explique notamment par :

- L'embauche d'une alternante supplémentaire au pôle formation (4 alternantes au lieu de 3 en 2024),
- Une augmentation de certains salaires pour suivre l'inflation,
- Un poste dont le salaire a évolué avec les compétences : une chargée d'administration & CRM remplace l'assistante administrative.

3. Le résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 27.174 € contre un excédent de 20.545 k€ en 2024 soit une augmentation de 32 %. Cette augmentation se traduit par une bonne performance de l'activité : formations et séminaire.

4. Contribution volontaire des bénévoles

Les règles comptables applicables aux associations nous amènent à valoriser les heures de bénévolat mobilisées par l'association dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

L'estimation des heures de bénévolat pour 2025 a pris en compte l'engagement des bénévoles dans des groupes de travail, dans la rédaction du magazine Fundraizine, dans l'organisation des événements organisés par l'AFF (Conférences, séminaire, Animation du réseau, So Fundraisers,

Giving Tuesday). Les heures de bénévolat des intervenants des conférences ont été prises en compte. Les bénévoles portant l'animation du réseau sont de plus en plus engagés **grâce aux moyens mis en œuvre par l'association : un salarié coordonnant l'animation du réseau depuis cette année.**

Grâce à une démarche proactive de l'association pour se donner les moyens d'agir, le bénévolat est devenu un pilier de notre modèle socio-économique. **Le nombre d'heures de bénévolat est conséquent (6.241 heures en 2025), valorisé sur la base d'un coût horaire correspondant à des grilles tarifaires en fonction des tâches réalisées et de la qualification des bénévoles.**

Sur cette base, la valorisation des contributions volontaires des bénévoles s'élève donc à 253.895,75 € pour 2025 soit une augmentation de 18 % (2024 : 215.080,87 €).

Cette valorisation nous amène à rendre tangible l'engagement important des bénévoles dans notre association.

Valorisation qui équivaut à environ **3,9 ETP (+0,4 ETP)** chargés, une ressource importante et cohérente avec la mission d'animation de réseau de l'association.

5. Evènement post clôture

Néant

SOMMAIRE :

BILAN ACTIF	Page 2
BILAN PASSIF	Page 3
COMPTE DE RESULTAT (1ERE PARTIE)	Page 4
COMPTE DE RESULTAT (2EME PARTIE)	Page 5

ANNEXES

1. Description de l'objet social, des activités et des moyens mis en œuvre	Page 6
1.1. Objet social	Page 6
1.2. Méthodes Activités générales	Page 6
1.3. Méthodes Moyens mis en œuvre	Page 6
1.3.1. Moyens techniques et matériels	Page 6
1.3.2. Moyens humains	Page 6
2. Evènements significatifs de l'exercice	Page 6
2.1. Vie de l'association	Page 6
2.2. Comptes 2025	Page 7
3. Principes, règles et méthodes comptables	Page 7
3.1. Référentiel	Page 7
3.2. Comparabilité des exercices	Page 7
3.3. Méthodes d'évaluation	Page 7
3.3.1. Les immobilisations	Page 7
3.3.2. Les valeurs mobilières de placement et autres instruments financiers	Page 8
3.3.3. Les créances	Page 8
3.3.4. Les provisions pour risques et charges	Page 8
3.3.5. Les provisions engagement de retraite	Page 8
3.3.6. Impôts	Page 8
3.3.7. Honoraires du Commissaire aux Comptes	Page 8
4. Notes explicatives sur le bilan	Page 9
4.1. Immobilisations brutes	Page 9
4.1.1. Immobilisations incorporelles	Page 9
4.1.2. Immobilisations corporelles	Page 9
4.1.3. Immobilisations financières	Page 9
4.2. Amortissements et provisions d'actif	Page 9
4.3. Détail des immobilisations et amortissements	Page 9
4.4. Etat des créances	Page 9
4.5. Dépréciation d'actif	Page 9
4.6. Trésorerie	Page 9
4.7. Fonds propres	Page 10
4.8. Provisions pour risques et charges et pour indemnités de départ en retraite	Page 11
4.9. Etat des dettes	Page 11
5. Postes concernés par le chevauchement de l'exercice	Page 11
5.1. Produits à recevoir	Page 11
5.2. Charges constatées d'avance	Page 11
5.3. Charges à payer	Page 11
5.4. Produits constatés d'avance	Page 11
6. Notes explicatives sur le Compte de résultat	Page 12
6.1. Typologie des ressources	Page 12
6.2. Charges de personnel	Page 12
6.3. Bénévolat	Page 12
6.4. Transfert de charges	Page 14
7. Autres informations	Page 14
7.1. Effectif moyen	Page 14
7.2. Rémunération des trois principaux dirigeants	Page 14
7.3. Engagements et sûretés réelles consentis et reçus	Page 14
7.3.1. Engagements donnés	Page 14
7.3.2. Engagements reçus	Page 14
7.4. Evènements post-clôture	Page 14

BILAN ACTIF

Bilan - Actif				
En euros	Exercice clos 31 déc. 2025			Exercice clos 31 déc. 2024
	Règlement ANC 2022-06			Publiés
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)			0	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement			0	
Donations temporaires d'usufruit			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	355 939	166 057	189 882	250 658
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	18 440		18 440	2 240
Immobilisations corporelles :				
Terrains			0	
Constructions			0	
Instal. techn., mat. et out. indus.			0	
Autres immobilisations corporelles	132 094	122 423	9 671	9 644
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			0	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			0	
Immobilisations financières :				
Participations			0	
Créances rattachées à des participations			0	
Autres titres immobilisés	20 359		20 359	19 993
Prêts			0	
Autres immobilisations financières	22 813		22 813	22 223
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	549 644	288 480	261 164	304 758
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
			0	
Créances :				
Avances et acomptes versé sur commandes	2 644		2 644	10 358
Créances clients, usagers et comptes rattachés	397 775	60 301	337 474	326 923
Créances reçues par legs ou donations			0	
Autres créances	78 792		78 792	80 799
Charges constatées d'avance	61 350		61 350	
Valeurs mobilières de placement				
			0	
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	339 663		339 663	344 910
Charges constatées d'avance				69 618
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	880 223	60 301	819 922	832 608
Frais d'émissions des emprunts (IV)			0	
Primes de remboursement des emprunts (V)			0	
Ecarts conversion et différences d'évaluation actif (VI)			0	
TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 429 867	348 781	1 081 086	1 137 366

BILAN PASSIF

En euros	Exercice clos 31 déc. 2025	Exercice clos 31 déc. 2024
	Règlement ANC 2022-06	Publiés
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	36 619	36619
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	0	0
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	400 000	400 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	400 000	400 000
Report à nouveau	37 047	16 502
Excédent ou déficit de l'exercice	27 174	20 545
<i>Situation nette (sous total)</i>	500 841	473 667
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I) - FONDS PROPRES	500 841	473 667
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II) - FONDS REPORTES ET DEDIES	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	63 753	57 381
TOTAL (III) - PROVISIONS	63 753	57 381
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés	99 677	184 069
Emp. dettes / Ets Crédit	99 677	184 069
Emp. dettes fin. divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	32 484	1 290
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 695	236 232
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	153 090	133 986
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 276	4 294
Produits constatés d'avance	50 269	46 447
TOTAL (IV) - DETTES	516 492	606 318
Ecart conv. et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 081 086	1 137 366

COMPTE DE RESULTAT (1ERE PARTIE)

En euros	Exercice clos 31 déc. 2025	Exercice clos 31 déc. 2024
	Règlement ANC 2022-06	Publiés
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	259 618	218 100
Ventes de biens et services	1 618 988	1 555 109
Ventes de biens <i>dont vente de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	1 618 988 242 270	1 555 109 235 083
Produits de tiers financeurs	62 332	55 000
Concours publics et subventions d'exploitation	32 332	35 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	0	0
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	30 000	20 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	14 516	31 211
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 927	348
Total des produits d'exploitation (I)	1 958 381	1 859 768
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock march.		
Autres achats et charges externes	939 595	912 161
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	68 679	64 093
Salaires	587 460	526 178
Cotisations sociales	218 981	213 021
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	98 918	73 026
Dotations aux provisions	6 372	1 308
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	16 092	30 911
Total des charges d'exploitation. (II)	1 936 097	1 820 698
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	22 284	39 070

COMPTE DE RESULTAT (2EME PARTIE)

En euros	Exercice clos 31 déc. 2025	Exercice clos 31 déc. 2024
	Règlement ANC 2022-06	Publiés
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et prod. ass.	2 340	2 574
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions v.m.p. et instruments de trésor		
Total des Produits financiers. (III)	2 340	2 574
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	3 731	3 891
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions v.m.p. et instruments de trésor		
Total des Charges financières (IV)	3 731	3 891
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-1 391	-1 317
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV)	20 893	37 753
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		902
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		29 475
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	-28 573
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-6 281	-11 364
TOTAL PRODUITS (I+III+V)	1 960 721	1 863 244
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 933 547	1 842 700
EXCEDENT OU DEFICIT	27 174	20 544
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	253 896	215 081
TOTAL	253 896	215 081
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	253 896	218 081
TOTAL	253 896	218 081

ANNEXES

1. Description de l'objet social, des activités et des moyens mis en œuvre

1.1. Objet social

« L'Association a pour objet, tant sur le plan national qu'international de regrouper toutes personnes œuvrant ou souhaitant œuvrer pour la recherche de fonds et le développement de tous types de ressources en faveur des organisations menant des activités d'intérêt général ou activités en lien avec l'économie sociale et solidaire.

Afin de :

A - promouvoir et développer notamment la générosité, la philanthropie et le mécénat

B - favoriser les échanges entre ses membres

C - améliorer les pratiques professionnelles tant d'un point de vue éthique que technique notamment à travers des activités de formation

D - assurer la reconnaissance de la profession tant au sein des organisations, qu'auprès des institutions publiques

E - assurer la structuration et l'évolution des métiers du fundraising et du développement des ressources

».

1.2. Activités générales

L'AFF a pour but d'œuvrer pour le développement de la culture du don et de la philanthropie.

L'AFF est un centre de ressources, un réseau qui fédère et accompagne toutes les personnes qui s'engagent à donner à des causes d'intérêt général les moyens de bâtir un monde plus solidaire.

L'AFF organise notamment des colloques, des séminaires, des formations, des rencontres à Paris et en Région.

L'AFF organise également depuis 2018 le Giving Tuesday dont l'objectif est de créer La journée de la générosité sous toutes ses formes :

L'événement rassemble en une même journée des individus dont des enfants, des organisations caritatives, des associations nationales ou locales, des écoles, des entreprises, des media, des collectivités nationales ou locales, des institutions, des personnalités. En 2025 cet évènement a connu plus de 560 structures participantes dans toute la France.

1.3. Moyens mis en œuvre

1.3.1. Moyens techniques et matériels

Les moyens techniques et matériels ont fait l'objet d'une grande transformation. La modernisation des outils se poursuit

L'année 2025 cumule les amortissements de la refonte du site internet et de la montée de version du CRM et ceux du nouveau CRM mis en place en 2022. L'AFF a entamé également des investissements dans des outils IA et la formation des salariés dans ce domaine. L'AFF poursuit ses recherches la digitalisation de son offre de formation.

1.3.2. Moyens humains

Les salariés de l'association : 10 salariés permanents + 4 contrats apprentis.

Un très grand nombre de bénévoles participe à l'organisation des différentes actions, un nombre en constante augmentation (cf. paragraphe 6.3 bénévolat).

2. Evènements significatifs de l'exercice

2.1. Vie de l'association

En cette année 2025, la croissance se poursuit à tous les niveaux : formations, conférences, séminaire et adhésions !

Le résultat net en 2025 est excédentaire de 27,1 K€, contre un résultat excédentaire de 20,5 k€ au titre de l'exercice 2024.

Le résultat d'exploitation s'élève à **+22 k€**, versus +39 k€ en 2024.

L'exercice 2025 a été marqué par une augmentation des ressources d'exploitation (1.958 k€) de 98 k€ (**+5 %**) par rapport à l'exercice 2024 (1.860 k€).

Les charges d'exploitation ont augmenté de 6%. Cela est dû en partie à la stratégie de modernisation des outils de l'AFF : l'année 2025 cumule les amortissements de la refonte du site internet et de la montée de version du CRM et ceux du nouveau CRM mis en place en 2022. Une nette augmentation de ce poste de 64 % (69 k€ versus 42 k€ en 2024). Il est à noter également une évolution de la masse salariale (+8 %) afin d'adapter celle-ci à la croissance de l'activité.

L'activité de formation est en forte croissance (+ 12 %) grâce à un très bon nombre de participants moyen pour les formations inter (9,9 vs 9,6 en 2024), un nombre de formation inter supérieur à celui de 2024 (103 journées versus 98), une promotion pleine pour le CFF (31 vs 27) et la poursuite de la stratégie de développement des formations intra qui porte ses fruits

Le succès des conférences et séminaire a contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires : Les 3 conférences en 2025 ont généré + 9 k€ de produits (2 % de plus qu'en 2024).

Des adhérents toujours aussi nombreux à participer aux événements de l'AFF : **1 355 adhérents** (versus 1341 en 2024). Les ressources liées aux adhésions ont atteint une croissance de **19 %, conséquence** de l'augmentation tarifaire.

2.2. Comptes 2025

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont le total est de 1.081.086 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 27.174 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1. Référentiel

Changement de réglementation comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été arrêtés conformément au règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 en coordination avec le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'association présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

La première application du Règlement correspond au changement de réglementation, donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Changement de présentation des comptes annuels

Lors du premier exercice d'application, l'association présente le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le présent règlement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur. Les autres cotisations sont appelées cotisations avec contrepartie.

Les cotisations de l'association correspondent à des cotisations avec contreparties, en raison des divers avantages dont bénéficient les membres.

L'association pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

3.2 Comparabilité des exercices

Le compte de résultat est présenté avec deux colonnes afin de permettre une comparabilité entre la présentation de l'exercice 2025 et l'exercice 2024.

3.3. Méthodes d'évaluation

3.3.1. Les immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation sur le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Frais d'études et site internet produits : 1 à 5 ans
- Agencements : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

3.3.2. Les valeurs mobilières de placement et autres instruments financiers

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat hors frais d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation.

La comparaison effectuée entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice sous forme d'une dépréciation.

3.3.3. Les créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrabilité.

3.3.4. Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges concernent les litiges éventuels et comprennent notamment les provisions destinées à couvrir les risques de reversement des ressources non consommées à la clôture de l'exercice.

3.3.5 Provision pour engagement de retraite

Afin de mieux appréhender les engagements futurs à l'égard de son personnel et conformément aux règlements de l'Autorité des normes comptables (ANC) qui considère la constatation d'un passif relatif à ce type d'engagement comme une

méthode préférentielle, l'association constate une provision pour engagement de retraite.

3.3.6. Impôts

L'association est assujettie aux impôts commerciaux. La TVA s'applique sur les autres activités qui ne sont pas liées à la formation.

3.3.7. Honoraires du Commissaire aux comptes

La lettre de mission du commissaire aux comptes de l'association indique leurs honoraires pour un montant de 4.717 euros HT au titre l'année 2025.

Honoraires des commissaires aux comptes	
	Commissaires aux comptes
Honoraires afférents à la certification des comptes	4.717
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
Total	4.717

4. Notes explicatives sur le bilan

4.1. Immobilisations brutes

En euros	2024	↗	↘	2025
Incorporelles	346.914	9.025	0	355.939
Incorporelles en cours	2.240	16.200		18.440
Corporelles	125.039	7.054	0	132.094
Financières	42.216	955	0	43.171
Total	516.409	204.367	122.514	549.644

4.1.1. Immobilisations incorporelles

Ce poste immobilisations incorporelles correspond essentiellement au développement du site internet. L'augmentation de 9.025 € correspond à la mise en place d'une solution Cloud de dématérialisation et d'automatisation du processus de traitement des fournisseurs pour 3.850 € ; et la mise en place de la sécurisation des données du serveur AFF dans le cloud pour 5.175 €.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent au projet digitalisation de la formation pour 2.240 €. L'augmentation de 16.200 € correspond à la montée de version du CRM BLUE NOTE.

4.1.2. Immobilisations corporelles

Ce poste est composé du matériel de bureau, du matériel informatique, du mobilier de bureau ainsi que les travaux d'agencement réalisés à la suite du déménagement.

L'augmentation de 7.054 € concerne l'achat de nouveaux ordinateurs.

4.1.3. Immobilisations financières

Ce poste comprend les dépôts de garantie avec un ajustement en 2025 de +589 € de la garantie des locaux situés au 14 rue de Liège et les parts sociales du crédit Coopératif pour 20.359 € avec un ajustement de +366 €.

4.2. Amortissements et provisions d'actif

En euros	2024	↗	↘	2025
Incorporelles	96.256	69.801	0	166.057
Corporelles	115.396	7.027	0	122.423
Financières	0			0
Total	211.652	76.828	0	288.480

4.3. Détail des immobilisations et amortissements

En euros	Brut	Amort	Net
Logiciels	167.055	127.155	39.900
Refonte site internet	179.859	38.170	141.689
Logiciel YOOZ	3.850	430	3.420
Projet Cloud	5.175	302	4.873
Inst. Générales et Agencements	47.620	47.620	0
Mobilier de bureau	56.277	46.606	9.670
Matériel informatique	15.242	15.242	0
Mobiliers	12.955	12.955	0
Immo en cours	18.440	0	18.440
Titres de participation	20.359	0	20.359
Dépôts de garantie	22.813	0	22.813
Total	549.644	288.480	261.165

4.4. Etat des créances

En euros	Brut	A un an	A plus d'un an
Actif circulant et charges constatées d'avance :	540.559	540.559	
Total	540.559	540.559	

Les créances du poste « actif circulant et charges constatées d'avance » sont composées principalement :

- ▶ Des créances clients pour 397,8 k€,
- ▶ Des subventions à recevoir pour 15 k€
- ▶ Des crédits impôts mécénat pour 45 k€
- ▶ De la TVA déductible pour 9,8 k€,
- ▶ Des charges constatées d'avance pour 61,4 k€.

4.5. Dépréciation d'actif

En euros	2024	↗	↘	2025
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	50.926	14.516	9.376	60.301
Comptes financiers				
Total	50.926	14.516	9.376	60.301

4.6. Trésorerie

En euros	2024	2025	Variation
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	344.910	339.663	(5.247)
Total	344.910	339.603	(5.247)

4.7. Fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
En euros					
Fonds propres sans droit de reprise	36 619				36.619
Fonds propres avec droit de reprise					
Réserves Indisponible					
Réserve diverses	400.000				400.000
Report à nouveau	16.502	(20.545)			37.047
Excédent 2024	20.545	20.545			0
Excédent 2025			27.174		27.174
Situation nette (a)	473.667	0	27.174		500.841
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	473.667	0	27.174		500.841

L'excédent de 20.545 € constaté au titre de l'exercice 2024 a été affectée en report à nouveau en totalité conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 3 juin 2025 approuvant les comptes 2024.

4.8. Provisions pour risques et charges et pour indemnités de départ en retraite

En euros	2024	↗	↘	2025
Prov. pour risques & charges	0	0	0	0
Provision pour engagement de retraite	57.381	6.372	0	63.753
Total	57.381	6.372	0	63.753

Comme indiqué au paragraphe 3.3.5, la provision pour engagement de retraite correspond aux droits acquis par les salariés susceptibles de faire valoir leurs droits à la retraite à court terme.

4.9. Etat des dettes

En euros	Brut	A un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	99.677	52.556	47.121	
Dettes financières div.				
Fournisseurs	165.695	165.695		
Dettes fiscales & sociales	153.089	153.089		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	47.761	47.761		
Prod. constatés d'avance	50.269	50.269		
Total	516.492	471.798	47.121	

Les dettes auprès d'établissement de crédit se compose du :

- Prêt Garantie par l'Etat dont le capital restant à rembourser s'élève au 31/12/2025 à 32.999 €.
- Prêt contracté en 2024 pour un capital de 90.000 €. Au 31/12/2025 le capital restant dû s'élève à 66.679 €.

Les dettes du poste « fournisseurs » sont composées :

- ▶ Des dettes fournisseurs pour 71,6 k€
- ▶ Des factures fournisseurs non parvenues pour 94,1 k€.

Les dettes du poste « dettes fiscales & sociales » sont composées principalement :

- ▶ De dettes sociales pour 119,5 k€.
- ▶ De la TVA pour 33,5 k€.

Les dettes du poste « Autres dettes » sont composées principalement des avances clients et avoirs à établir.

5. Postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Afin de respecter le principe comptable d'indépendance des exercices, l'association doit obligatoirement rattacher les charges et les produits à l'exercice auquel ils se rapportent.

5.1. Produits à recevoir

En euros	Montant
Clients et comptes rattachés	190.916
Autres créances	
Total	190.916

Ce poste correspond essentiellement aux factures à établir à la clôture de l'exercice.

5.2. Charges constatées d'avance

En euros	Montant
Charges constatées d'avance	61.350
Total	61.350

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5.3. Charges à payer

En euros	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94.130
Dettes fiscales et sociales	93.187
Autres dettes	0
Total	187.317

Les charges à payer correspondent principalement aux factures non parvenues, à la provision pour congés payés, aux différents impôts et taxes 2025 exigibles en 2026.

5.4. Produits constatés d'avance

En euros	Montant
Produits constatés d'avance	50.269
Total	50.269

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des adhésions 2026 constatés en 2025.

6. Notes explicatives sur le Compte de résultat

6.1. Typologie des ressources

En k euros	2025
Séminaire de Juin	558,0
Journées de formation	623,9
Certificat Français du Fundraising	227,9
Adhésions	259,6
Giving Tuesday	36,0
Conférence culture	42,6
Conférence Enseignement Supérieur, Recherche et Culture	113,1
Site Web et Base de données	16,3
Magazine Fundraizine	17,0
Club des Partenaires	19,3
Communication institutionnelle	7,6
Publications	0,3
Rencontres professionnelles (au national)	1,7
Dons manuels et contributions financières	0
Autres produits non détaillés et transfert de charges	37,6
Total	1 960,7

Les ressources d'exploitation comprennent notamment une subvention de 15.000 euros du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des sports pour le projet Giving Tuesday qui a eu lieu en 2025.

6.2. Charges de personnel

En euros	2024	2025
Rémunération du personnel	526.178	587.460
Charges sociales	213.021	218.981
Taxes assises sur les salaires	24.388	28.270
Total	763.587	834.711

Les charges de personnel de 2025 s'élèvent à 835 k€ contre 764 k€ en 2024, soit une hausse de 9 %. Une augmentation pour faire face à la croissance de l'activité. Evolution dont une partie due au changement de statut de certains formateurs qui sont désormais salariés.

Elles représentent 43 % des charges, (vs 42% en 2024).

6.3. Bénévolat

Les règles comptables applicables aux associations nous amènent à valoriser les heures de bénévolat mobilisées par l'association dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

L'estimation des heures de bénévolat pour 2025 a pris en compte l'engagement des bénévoles dans des groupes de travail, dans la rédaction du magazine Fundraizine, dans l'organisation des événements organisés par l'AFF (Conférences, séminaire, Animation du réseau, So Fundraisers, Giving Tuesday). Les heures de bénévolat des intervenants des conférences ont été prises en compte. Les bénévoles portant l'animation du réseau sont de plus en plus engagés grâce aux moyens mis en œuvre par l'association : un salarié coordonnant l'animation du réseau depuis cette année.

Grâce à une démarche proactive de l'association pour se donner les moyens d'agir, le bénévolat est devenu un pilier de notre modèle socio-économique. Le nombre d'heures de bénévolat est conséquent (6 241 heures en 2025), valorisé sur la base d'un coût horaire correspondant à des grilles tarifaires en fonction des tâches réalisées et de la qualification des bénévoles.

Sur cette base, la valorisation des contributions volontaires des bénévoles s'élève donc à 253.895,74 € pour 2025 soit une augmentation de 18 % (2024 : 215.080,87 €).

Cette valorisation nous amène à rendre tangible l'engagement important des bénévoles dans notre association.

Valorisation qui équivaut à environ 3,9 ETP (+0,4 ETP) chargés, une ressource importante et cohérente avec la mission d'animation de réseau de l'association.

6.4. Transfert de charges

Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC n° 2022-06

Conformément au règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2022-06, la société a modifié la présentation de certaines opérations afin de supprimer la notion de transferts de charges.

Ainsi, les opérations antérieurement comptabilisées en compte 79 « Transferts de charges » sont désormais enregistrées selon leur nature :

- ▶ les remboursements de charges de personnel sont comptabilisés en diminution des charges de personnel (compte 649000) pour un montant de 16 872 € ;
- ▶ les indemnités d'assurance sont comptabilisées en produits (compte 758700) pour un montant de 614 €.

Ce changement de méthode vise à améliorer la lisibilité et la transparence du compte de résultat. L'impact de ce reclassement sur les comptes de l'exercice est limité et n'altère pas le résultat net de la société.

7. Autres informations

7.1. Effectif moyen

En euros	2024	2025	Variation
Cadres	8,8	9,5	0,7
Autres	1,0	0,4	(0,6)
Total	9,8	9,9	0,1

7.2. Rémunération des trois principaux dirigeants (Loi n°2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de la Loi sont :

La Présidente,
Le Trésorier,
La Déléguée générale de l'association.

Seule la Déléguée générale de l'association bénéficie d'une rémunération. Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. Aucun membre dirigeant de l'association ne bénéficie d'avantage en nature.

7.3. Engagements et sûretés réelles consentis et reçus

Les engagements financiers s'entendent de ceux qui ne figurent pas au bilan, tels que par exemple les cautions, avals, hypothèques...

7.3.1. Engagements donnés

Les engagements en matière de pensions et retraites des salariés ont été comptabilisés.

7.3.2. Engagements reçus

Néant

7.4. Evènements post-clôture

Néant

Association Française des Fundraisers

Activités	BP 2025			Budget réel 2025			BP 2026		
	Charges	Produits	Solde	Charges	Produits	Solde	Charges	Produits	Solde
Vie Associative	15 903 €	292 535 €	276 632 €	13 202 €	280 581 €	267 380 €	20 293 €	297 860 €	277 567 €
Adhésions	1 993 €	277 650 €	275 657 €	1 271 €	259 618 €	258 347 €	1 993 €	276 225 €	274 232 €
Animation du réseau et rencontres professionnelles	12 341 €	2 385 €	-9 956 €	8 766 €	1 113 €	-7 653 €	15 000 €	1 000 €	-14 000 €
Matinales et lab expert	1 200 €		-1 200 €	2 892 €	600 €	-2 292 €	2 800 €	1 385 €	-1 415 €
Club des partenaires de l'AFF	369 €	12 500 €	12 131 €	274 €	19 250 €	18 976 €	500 €	19 250 €	18 750 €
Communication , ressources et sensibilisation à la générosité Giving Tuesday	289 855 €	151 042 €	-138 813 €	241 862 €	77 080 €	-164 782 €	269 983 €	89 072 €	-180 911 €
Fundraizine	55 152 €	33 042 €	-22 110 €	53 168 €	16 981 €	-36 187 €	41 507 €	17 521 €	-23 986 €
Etudes et publication	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €	259 €	259 €	6 000 €	6 000 €	0 €
Communication	65 705 €	17 000 €	-48 705 €	59 789 €	7 551 €	-52 238 €	77 568 €	13 551 €	-64 017 €
Giving Tuesday	30 000 €	55 000 €	25 000 €	29 234 €	36 000 €	6 766 €	28 542 €	30 000 €	1 458 €
Site internet et base de données	117 998 €	25 000 €	-92 998 €	99 670 €	16 289 €	-83 381 €	110 366 €	16 000 €	-94 366 €
Production de contenus - modèle économique à trouver	15 000 €	15 000 €					6 000 €	6 000 €	
Conférences et séminaire	203 290 €	707 881 €	504 591 €	199 851 €	713 712 €	513 861 €	206 681 €	791 195 €	584 514 €
Séminaire de juin présentiel	140 015 €	543 751 €	403 736 €	138 071 €	558 022 €	419 951 €	147 016 €	587 850 €	440 834 €
Conférence ESR présentiel+ santé	49 000 €	116 830 €	67 830 €	50 779 €	113 110 €	62 331 €	45 779 €	130 150 €	84 371 €
Conférence Culture-collectivité (en présentiel : 1,5 jr)	14 275 €	47 300 €	33 025 €	11 001 €	42 580 €	31 579 €			
Conférence thématique							13 886 €	73 195 €	59 309 €
Formation et accompagnement	311 437 €	806 045 €	494 607 €	316 607 €	851 791 €	535 184 €	371 834 €	889 284 €	517 450 €
Formation INTER	108 360 €	456 854 €	348 494 €	106 392 €	486 546 €	380 154 €	131 000 €	495 544 €	364 544 €
INTRA	61 095 €	122 191 €	61 095 €	65 504 €	111 995 €	46 491 €	77 000 €	140 000 €	63 000 €
Accompagnement	4 361 €	9 500 €	5 140 €	7 090 €	25 400 €	18 310 €	15 254 €	27 240 €	11 986 €
Certificat Français du Fundraising en partenariat avec l'ESSEC	137 621 €	217 500 €	79 879 €	137 621 €	227 850 €	90 229 €	148 580 €	226 500 €	77 920 €
Fonctionnement	1 135 475 €	0 €	-1 135 475 €	1 162 025 €	37 556 €	-1 124 469 €	1 197 250 €	0 €	-1 197 250 €
Salaires et charges sociales	803 050 €		-803 050 €	831 293 €	17 332 €	-813 962 €	876 000 €	0 €	-876 000 €
Frais de fonctionnement	332 425 €		-332 425 €	330 732 €	20 224 €	-310 508 €	321 250 €	0 €	-321 250 €
Investissements LMS (amortissements)	0 €		0 €	0 €		0 €	0 €		0 €
Total après IS	1 955 961 €	1 957 503 €	1 542 €	1 933 547 €	1 960 720 €	27 174 €	2 066 041 €	2 067 411 €	1 370 €
Valorisation des contributions volontaires en nature (bénévoles)	215 081 €	215 081 €		253 896 €	253 896 €		255 000 €	255 000 €	

fonds propres fin N-1
fin année N

473 667 €
475 209 €

fonds propres fin N-1
fin année N

473 667 €
500 840 €

fonds propres fin N-1
fin année N

500 840 €
502 210 €